

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre la loi relative au port d'armes dangereuses.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre le droit d'appel dans les causes criminelles, et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre la Cédule des réclamations résultant de l'insurrection récente à la *Rivière Rouge*, rapportée par l'Honorable Recorder de *Manitoba*. (*Documents de la Session, No. 19.*)

Aussi, un État des Billets Provinciaux et de la Puissance, en circulation, jusqu'au 31 mars 1872. (*Documents de la Session, No. 20.*)

Et aussi, un état des affaires de la Banque du *Haut-Canada*, le 31 mars 1872, comparé avec celui du 30 juin 1871—transmis au Parlement en conformité des actes de 33 *Vic.*, Ch. 40, Sec. 9, et 34 *Vic.*, Ch. 8, Sec. 2. (*Documents de la Session, No. 21.*)

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :

Votre Comité recommande la réduction de son quorum à neuf Membres.

*Ordonné*, Que le quorum du dit Comité soit réduit à neuf Membres.

Sur motion de M. *Robitaille*, secondée par M. *Fortin*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre toute la correspondance et tous les papiers relatifs à la conduite, à la suspension et à la démission de *W. Cook*, garde-pêche dans le Comté de *Bonaventure*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. *Jones* (*Leeds et Grenville*), secondé par M. *Macdonald* (*Glengarry*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état détaillé indiquant tous les frais et charges se rattachant à l'exploration du chemin de fer du *Pacifique* jusqu'à ce jour, et le montant payé à chaque personne et pour quel service.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

M. *Bodwell* propose, secondé par M. *Redford*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance entre le Gouvernement et la compagnie du chemin de fer Grand Tronc, au sujet du changement de la largeur de la voie de ce chemin ; aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute compagnie ou toutes personnes au sujet de la largeur de la voie du chemin de fer Intercolonial ; et la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.